

## Championnats du Monde DAEGU (Corée du Sud) du 27 Août au 4 Septembre 2011

Préambule : tout athlète, pour être sélectionnable, devra avoir réalisé les minimas FFA ci-dessous entre le 1<sup>er</sup> octobre 2010 et le 14 août 2011, dans la discipline pour laquelle il prétend à être sélectionné, lors d'épreuves à label national ou international.

Les 2 premiers de chaque discipline du **CF** élite d'Albi (28 au 30 juillet) seront automatiquement sélectionnés.

Un troisième athlète pourra être sélectionné en tenant tout particulièrement compte du bilan de l'année 2011 arrêté au 14 août 2011 et des résultats des **CF** élite d'Albi.

Lors des **CF** élite d'Albi, chaque athlète devra concourir dans la discipline pour laquelle il prétend à être sélectionné pour les **CM** de Daegu et figurant au programme de ces **CF** (pour le 10 000 m, la marche et le marathon se reporter aux conditions particulières énoncées dans les paragraphes concernant ces épreuves).

Le comité de sélection, sur proposition du DTN, pourra décider de sélectionner des athlètes ayant réussi les minima **IAAF** entre le 29 mai 2011 et le 30 juillet 2011 (sauf cas particulier de la marche) sur des épreuves à label national ou international dans la limite fixée par l'IAAF.

La sélection définitive sera prononcée et publiée par le comité de sélection le 15 août 2011.

Minima FFA		
Hommes	Épreuves	Femmes
10"08	100m	11"18
20"38	200m	22"71
45"10	400m	51"20
1'45"20	800m	1'59"50
3'34"90	1500m	4'02"50
13'10"10	5000m	15'15"00
27'40"00	10 000m	31'45"00
2h09'40"	Marathon	2h26'30"
8'19"20	3000m Steeple	9'32" 40
13"40	110m/100m haies	12"85
49"10	400m haies	55"30
2m31	Hauteur	1m95
5m73	Perche	4m55
8m20	Longueur	6m75
17m20	Triple Saut	14m30
20m50	Poids	18m75
65m00	Disque	62m00
78m00	Marteau	71m50
82m00	Javelot	61m00
8200 pts	Épreuves combinées	6150 pts
1h21'10"	20km Marche	1h31'00"
3h54'00"	50km Marche	---
4 à 10"20 et/ou minima 200 m	Relais 4x100m	4 à 11"25 et/ou minima 200 m
4 à 46"00	Relais 4x400m	4 à 52"00

Ces minima correspondent à la 16ème place au bilan mondial à 3 par nation arrêté au 16 juillet 2010. Le comité de sélection pourra procéder à un ajustement technique au cas où la performance correspondant à la 16ème place au bilan mondial à trois par nation, arrêtée au 31 juillet 2011, différerait significativement de celle arrêtée au 16 juillet 2010. Les athlètes entrant dans les 16 premiers de ce bilan 2011 et n'ayant pas réalisé les minima FFA pourront être proposés à la sélection. Les athlètes champions d'Europe individuels à Barcelone sont qualifiés d'office. Ils comptent dans le quota comme ayant réalisé les minima A de l'IAAF.

Compte tenu de la spécificité des épreuves de marche, marathon, épreuves combinées et 10 000 m, le comité de sélection se réunira spécialement pour étudier les sélections à la suite de la dernière épreuve de référence prévue. Pour ces spécialités la période de prise en compte des performances pour la réalisation des minima court du 1er janvier 2010 au 15 août 2011.

#### **Dispositions particulières pour les épreuves de 10 000 m**

En l'absence de **CF** spécifique et significatif de référence, les 2 premiers et les 2 premières français de la coupe d'Europe du 10 000m d'Oslo, ayant réalisé le minima FFA lors de cette épreuve seront automatiquement sélectionnés.

Les athlètes sélectionnés sur cette épreuve devront obligatoirement participer à l'épreuve du 5 000m des **CF** élite à Albi.

#### **Dispositions particulières pour la Marche**

La participation au 10 000m des **CF** d'Albi est obligatoire.

Les minima ne pourront être réalisés que :

- sur des compétitions disposant d'un label IAAF,
- sur toute compétition pour laquelle le manager de la discipline aura reçu une demande de l'athlète et pour laquelle il aura répondu favorablement.

Le premier athlète au bilan du 20 km, ayant réalisé les minima FFA à l'issue de l'épreuve de la coupe d'Europe d'Olhão (Portugal), sera automatiquement sélectionné pour les **CM** de Daegu.

#### **Cas Particulier du 50 km**

Les critères de référence pour effectuer la sélection seront :

- les performances accomplies entre le 1er janvier 2010 et le 1er avril 2011
- le Championnat de France du dimanche 3 octobre 2010 à Bar-le-Duc
- le 50km de Dudince (Slovaquie) du 26/03/2011

L'athlète en tête du bilan (en dehors de Yohann DINIZ déjà qualifié comme champion continental en titre), couvrant la période de référence et qui aura réalisé les minima FFA à l'issue des 2 compétitions de référence (**CF** à Bar-le-Duc et Dudince) sera automatiquement sélectionné pour les **CM** de Daegu.

La sélection définitive pour cette épreuve sera prononcée par le comité de sélection sur proposition du DTN, à l'issue de l'épreuve de Dudince le 26 mars 2011.

#### **Dispositions communes au 20 km et 50 km**

La période de prise en compte des performances réalisées sur des épreuves à label IAAF et répondant aux conditions précitées, pour éventuellement sélectionner un athlète ayant réalisé les minima de l'IAAF est la suivante :

- entre le 1er janvier 2011 et le 30 juin 2011 pour le 20 km
- entre le 1er janvier 2011 et le 27 mars 2011 pour le 50 km

#### **Dispositions particulières pour les épreuves de Marathon**

Comme indiqué lors de la parution des critères de modalités de sélection été 2010, les minima FFA doivent être réalisés au cours d'un marathon labellisé IAAF dans la période comprise entre le 1er janvier 2010 et le 24 avril 2011.

#### **Coupe du monde de Marathon**

Le DTN pourra proposer au comité de sélection des équipes hommes et femmes composées au maximum de 5 athlètes chacune (y compris les athlètes qualifiés à titre individuel) sous réserve que les conditions suivantes soient remplies pour chacune des équipes :

Au moins 3 athlètes hommes et 3 athlètes femmes devront avoir réalisé les performances suivantes entre le 1er Janvier 2010 et le 24 Avril 2011 au cours d'un marathon labellisé IAAF :

- Femmes : 2h32'30''
- Hommes : 2h12'30''

Le comité de sélection sur proposition du DTN se réserve le droit de compléter ou non ces équipes.